

ÉTUDES SUPÉRIEURES

PH.D. EN ÉTUDES DE CONFLITS (DOCTORAT(S))

Changez la face du monde



UNIVERSITÉ
SAINT-PAUL
UNIVERSITY

ustpaul.ca/programmes

Renseignements généraux

LES DEMANDES D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 2024 SONT MAINTENANT ACCEPTÉES

La Faculté des sciences humaines (FSH) de l'Université Saint-Paul offre un doctorat en études de conflits. Le grade est conféré conjointement par les Sénats de l'Université Saint-Paul et de l'Université d'Ottawa en vertu de l'accord de fédération entre les deux établissements.

Ce programme s'adresse aux étudiants ayant des formations universitaires ou professionnelles. Conformément au règlement de l'Université Saint-Paul, les étudiants ont le droit de rédiger leurs travaux et leur thèse ainsi que de répondre aux questions d'examen en français ou en anglais. Le programme est offert à temps plein.

Le programme, administré par l'École d'études de conflits, aborde les conflits sociaux, politiques et philosophiques sous un angle multidimensionnel et multidisciplinaire.

Le programme de doctorat vise à développer chez les diplômés les habiletés suivantes :

- » la capacité de réaliser des analyses originales, fondées sur de solides connaissances théoriques et des diverses dimensions des études de conflits;
- » la capacité de concevoir et de mener des recherches qui contribuent à l'avancement des connaissances dans le domaine des études de conflits.

Les étudiants sont invités à consulter la liste des professeurs et la description de leurs intérêts de recherche affichée sur le site web pour identifier à qui ils pourraient demander d'agir comme directeur de thèse.

[Règlements scolaires.](#)

[Bourses d'admission.](#)

Corps professoral

DIENG, Moda , Professeur

EATON, Heather, Professeure

MORISSETTE , Anny, Professeure

O. ONGUNY, Philip, Professeur

PANDIMAKIL, Peter, Professeur

PARENT, Geneviève, Professeure

RIOUX, Jean-François, Professeur

SULA-RAXHIMI, Enkelejda, Professeure

TESSIER, Hélène, Professeure

Conditions d'admission

Pour que la demande d'admission soit considérée, il faut :

- » Être titulaire d'une maîtrise ou son équivalent en études de conflits ou dans une discipline connexe (administration, anthropologie socio-culturelle, communications et communication interculturelle, criminologie, développement international, droit, économie, éthique et éthique publique, études canadiennes, études des femmes, études internationales, géographie humaine, histoire, philosophie, psychologie sociale, relations industrielles, relations de travail, science politique, sciences religieuses, sciences de la mission et du dialogue interreligieux);
- » Avoir obtenu une moyenne minimale de 75 % (B+);
- » Fournir deux lettres de recommandation confidentielles;
- » Fournir un CV et un énoncé d'intérêt décrivant ses objectifs professionnels;
- » Fournir le nom d'au moins un professeur membre du programme dont les intérêts correspondent aux siens;
- » Fournir une ébauche détaillée du projet de recherche envisagé.

Passage accéléré du programme de maîtrise au programme de Ph.D.

Les étudiants inscrits au programme de maîtrise ont la possibilité de passer directement au programme de Ph.D. sans avoir complété la thèse de maîtrise dans la mesure où les conditions suivantes sont remplies :

- » avoir obtenu une moyenne de A- pendant les deux dernières années d'études de premier cycle;
- » avoir complété six des sept cours obligatoires du programme de M.A., soit 18 crédits, avec une note égale ou supérieure à A- pour chacun de ces cours;
- » avoir fait un progrès jugé satisfaisant dans le programme de recherche;
- » avoir une lettre de recommandation de la part du professeur proposé comme directeur de la thèse de doctorat;
- » avoir l'approbation du Comité des études supérieures de la Faculté des sciences humaines.

L'étudiant doit faire une demande écrite en vue de l'obtention du passage accéléré du programme de maîtrise au programme de Ph.D. au plus tard au début de la quatrième session de son inscription et doit s'inscrire au programme de Ph.D. dans la cinquième au plus tard. Une fois le passage effectué, toutes les exigences du programme de doctorat devront être remplies.

Exigences linguistiques

Il faut démontrer une connaissance active soit du français soit de l'anglais et la capacité de comprendre et de lire l'autre langue (français ou anglais).

Pour démontrer sa compétence linguistique, l'étudiant peut présenter l'un des items suivants :

- » un relevé de notes prouvant qu'il a étudié pendant au moins trois ans (temps plein) dans un lycée, un collège ou une université au Canada ou ailleurs, où la langue d'enseignement est exclusivement l'anglais ou le français;
- » un score minimum au TOEFL de 600 ou 250 sur le test par ordinateur avec un score minimum de 4,5 pour l'écrit; IBT 100 (écrit : 24);
- » un score IELTS de 7 (écrit : 6,5).

La Faculté des sciences humaines (FSH) se réserve le droit d'interviewer les candidats pour déterminer leur niveau de compétence linguistique. S'il faut connaître une langue autre que l'anglais ou le français pour faire les recherches doctorales, la FSH peut demander la preuve de compétence dans cette langue.

Certains documents, parfois sur des formulaires spécifiques, sont requis. Pour plus de détails, voir la page [Étape 4 : Rassemblez les documents requis pour l'évaluation de votre demande d'admission](#).

Exigences du grade

Cours obligatoires (12 crédits)

ECS8901 Séminaire de doctorat / Doctoral Seminar (3cr)
ECS8903 Méthodologie de recherche / Research Methodology (3cr)
ECS8905 Théories des conflits / Theories of Conflict (3cr)
ECS8906 Dimensions éthiques des conflits / Ethical Dimensions of Conflicts (3cr)

Les étudiants ayant complété une maîtrise en études de conflits de l'Université Saint-Paul suivront des cours optionnels à la place de ECS8905 et ECS8906, avec approbation de leur superviseur. Les cours hors programme doivent être approuvés au préalable par la direction de l'École.

Cours au choix (3 crédits)

Un cours au choix devra être suivi à partir de la liste de cours du programme de maîtrise en études de conflits à l'Université Saint-Paul, ou des cours offerts par d'autres programmes à l'Université Saint Paul ou à une autre université. Les étudiants peuvent choisir le cours *ECS8911 Lectures et recherches dirigées / Selected Readings and Research (3cr)* en tant qu'un des deux cours au choix. La sélection des cours doit être approuvée le superviseur de l'étudiant. Les cours hors programme doivent être approuvés au préalable par la direction de l'École.

Projet de thèse (ECS9997)

Le projet de thèse doit être soumis au comité de thèse pour évaluation et approbation avant la fin du cinquième trimestre. L'étudiant qui échoue peut le soumettre et le défendre de nouveau au plus tard au trimestre suivant. Au second échec, il doit se retirer du programme. Le projet doit être approuvé par le comité de thèse et par le Comité d'éthique de la recherche et avant le début de la collecte des données.

Examen de synthèse (ECS9998)

L'examen de synthèse permet à l'étudiant de démontrer sa maîtrise du contenu des cours ainsi que sa capacité à intégrer et à appliquer ses connaissances à des situations de conflit. L'étudiant qui échoue peut le soumettre et le défendre de nouveau au plus tard le trimestre suivant. Au second échec, il doit se retirer du programme. L'examen de synthèse, oral et écrit, doit être passé dans les 24 mois qui suivent la première inscription au programme.

Les procédures pour l'examen de synthèse se trouvent dans le guide de l'étudiant au doctorat en études de conflits, disponible sous la rubrique « Manuel des étudiants » sur la page web de la Faculté des sciences humaines.

Thèse de doctorat (ECS9999)

Au cours du premier trimestre du programme, un comité consultatif de thèse est formé en consultation avec l'étudiant en tenant compte des thèmes de recherche proposés au moment de la demande d'admission au programme. Le comité est composé du superviseur de thèse et de deux autres professeurs ayant accepté d'épauler l'étudiant tout au long de ses études doctorales. Il faut qu'au moins deux membres du comité soient des professeurs de l'École d'études de conflits. La composition du comité est confirmée à la fin de la première année. Au terme du troisième trimestre, en consultation avec le directeur de thèse, l'étudiant doit enregistrer le sujet de la thèse.

COURS

ECS 8901 SÉMINAIRE DE DOCTORAT (3cr.)

Séminaire visant l'approfondissement des connaissances en études de conflits, sous un angle multidisciplinaire. Épistémologies en études de conflit. Exploration du domaine en connexion avec les intérêts de recherche de l'étudiant.

Préalable : connaissance active du français ou de l'anglais et connaissance passive de l'autre langue.

ECS 8903 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE (3cr.)

Évaluation critique des résultats de la recherche en sciences humaines. Méthodes qualitatives et quantitatives pour la collecte des données, leur validation et leur interprétation. Aspects éthiques de la recherche. Applications à des projets de recherche au niveau des projets de recherches et des thèses au niveau des études supérieures. Préalable : connaissance active du française ou de l'anglais et connaissance passive de l'autre langue.

ECS 8905 THÉORIES DES CONFLITS (3cr.)

Étude de modèles théoriques des conflits tirés des sciences sociales et des sciences du comportement. Applications à l'analyse de différents types de conflits.

ECS 8906 DIMENSIONS ÉTHIQUES DES CONFLITS (3cr.)

Problématiques éthiques conceptuelles et procédurales liées aux normes de la justice sociale et de la réconciliation. Liens des thèmes éthiques à la dialectique du soi et de l'autre, à la dynamique du discours et du pouvoir, au genre et à la classe, à la mémoire et au rôle des agents humains.

ECS 8911 LECTURES ET RECHERCHES DIRIGÉES (3cr.)

ECS 9997 PROJET DE THÈSE

ECS 9998 EXAMEN DE SYNTHÈSE

ECS 9999 THÈSE DE DOCTORAT

Préalables: ECS9997 et ECS9998

Adresse

Bureau des admissions, du registraire et des services étudiants

Pièce 148

Université Saint-Paul

223, rue Main

Ottawa (Ontario)

K1S 1C4

CANADA

Téléphone : 613 236-1393

Télécopieur : 613 782-3014

admission@ustpaul.ca

Heures d'ouverture du 15 août au 31 mai

Lundi au jeudi : 8 h à 17 h

Vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Heures d'ouverture du 1er juin au 14 août

Lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h